



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 3 juin 2019, 19 h à la salle communautaire du secteur Colombourg le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

631, chemin Ceinture du lac
Lot 4 729 093
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre l'installation d'un spa devant la résidence contrairement à ce qui est prévu à l'article 7.1.4 du règlement 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 3 juin 2019 à 19 h, à la salle communautaire du secteur Colombourg, au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg.

Donné à Macamic, ce 13 mai 2019

Joëlle Rancourt

Secrétaire-trésorière adjointe